

Revue de presse du 3 janvier	2
revue de presse du 4 janvier	3
revue de presse du 5 janv	5
revue de presse du 9 janvier	6
revue de presse du 10 janvier	7
revue de presse du 12 et 14 janvier	8
Revue de presse du 15 janvier	9
revue de presse du 16 janvier	14
revue de presse du 17 janvier	15
revue de presse du 19 et 21 janvier	16
Revue de presse du 22 janvier	18
Revue de presse du 23 janvier	19
Revue de presse du 24 janvier	20
Revue de presse du 25 janvier	22
Revue de presse du 28 janvier	23
revue de presse du 25 au 18 janvier	24
revue de presse du 29 janvier	30
Revue de presse du 30 janvier	32
Revue de presse du 31 janvier	33

Saint-Jean. L'hommage rendu à Pierre Lartigue



Pierre Lartigue et Gérard Bapt.

Voici un an, la municipalité rendait hommage à Pierre Lartigue, ce Toulousain de Toulouse, ancien cheminot résistant et fondateur du «Grand cirque de Noël de Toulouse», qu'il présida ainsi que le club du Cirque de Midi-Pyrénées. Le député Gérard Bapt et le conseiller général Claude Calestroupat ont désiré rendre hommage à la mémoire cet homme exceptionnel : «Pierre Lartigue vient de nous quitter, à l'aube de son centième anniversaire. Il a voulu le faire discrètement : pour ne pas troubler le cours des séances su Cirque de Noël, il avait tenu à ce que sa disparition ne soit connue que le dernier jour... Des générations de toulousains garderont le souvenir de celui qui fut «Monsieur Loyal» de tous les spectacles de 1943 à 1983 ! C'est un homme dévoué à la République et au service public, dont la générosité s'est exprimée dans le partage de son amour des arts du cirque qui vient de nous quitter. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse et à tous les siens».

SAINT-JEAN

04 JAN. 2013

Les voeux du maire

Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean et les membres du conseil municipal convient tous les Saint-Jeannais à l'occasion de la cérémonie de présentation de leurs voeux. Cette manifestation conviviale se tiendra le samedi 19 janvier prochain, à 11 heures, à L'Espace Palumbo (à côté de la mairie). Elle sera suivie d'un vin d'honneur.



Dominique Vézian présentera ses voeux en tant que maire, pour la première fois.

Galette des rois. La galette des rois L'Age d'Or sera partagée le jeudi 10 janvier, à 14 heures, au siège du club.

Loto du PCF. Le loto du PCF aura lieu le dimanche 13 janvier, à 15 heures, en la salle de convivialité d'Alex-Jany.

Galette AVF. La galette des rois de l'AVF Saint-Jean est organisée le vendredi 25 janvier, à 14 heures, à la salle de convivialité d'Alex-Jany.

Loto AVF. Le loto AVF Saint-Jean se déroulera le dimanche 27 janvier, à 14 heures, à la salle de convivialité d'Alex-Jany.

Vendredi 4 janvier 2013 . LA DÉPÈCHE DU MIDI .21

Les pilules de 3^e génération : seuls les spécialistes pourront la prescrire

► L'essentiel

L'Agence nationale de sécurité du médicament s'est réunie hier après que le médecin et député Gérard Bapt a relâché l'alerte sur la dangerosité des pilules de 3^e et 4^e générations.

Elle concerne 1,700 million de femmes en France. La pilule, de la 1^{ère} à la 4^e génération, est le moyen contraceptif préféré des Françaises. Depuis quatre décennies, ses risques sur la santé sont connus. Ou du moins, ils circulent publiquement. La Haute autorité de santé (HAS) affirme que les dernières générations de pilules présentent deux fois plus de risques de thrombose et d'accident vasculaire cérébral que les deux premières. Avant de préciser que ce risque reste « toutefois très faible, de 3 à 4 cas pour 10000 utilisatrices ».

Mi-décembre, Marion Larat, une Bordelaise de 25 ans, porte plainte contre le laboratoire Bayer Santé et l'Agence nationale de sécurité des médicaments. La jeune femme est handicapée depuis qu'elle a fait

un AVC, qu'elle impute à sa pilule 3^e génération, Meliane.

La pilule de 3^e génération

Moyen de contraception constitué d'une hormone progestative (contraceptive) et d'une hormone oestrogénique (rend la prise plus confortable).

4 générations de pilules

Années 1960

1^{ère} génération : Elles contenaient de fortes doses d'oestrogène. Effets secondaires : gonflement des seins, nausées, migraines et troubles vasculaires.

Années 1970-1980

2^e génération : Elles contiennent des progestatifs comme le lévonorgestrel ou le norgestrel (permet de baisser les doses d'oestrogène et combattre les effets secondaires des pilules de 1^{ère} génération). Risque de thrombose veineuse (phlébite ou embolie pulmonaire).

Années 1990

3^e génération : Elles contiennent 3 progestatifs, le désogestrel, le gestodénel et le norgéstimate (diminuerait l'acné, la pilosité, la prise de poids...). Risque d'accident thrombo-embolique 2 fois plus élevé que les pilules de 2^e génération.

50% des ventes de pilules en France (1,7 million de femmes) en 2010

→ Qui les prescrit ? Actuellement : les gynécologues, sage-femmes, centres de planning familial.

Déremboursement à partir du 31 mars 2013

Années 2000

4^e génération : Mêmes effets

Utilisation de second recours uniquement et prescrites par des spécialistes.

idé

un AVC, qu'elle impute à sa pilule 3^e génération, Meliane. Marion Larat explique qu'elle ignorait ses propres antécédents génétiques ainsi que la dangerosité de sa pilule. Le médecin

toulousain Gérard Bapt a tiré la sonnette d'alarme, demandant à l'ANSM de se concerter le 14 février pour parvenir à mieux communiquer sur les dangers des pilules et les moyens de pré-

vention.

Devant ce nouveau vent de panique, l'ANSM a formellement appelé à limiter les prescriptions des pilules de 3^e et 4^e génération aux seuls médecins spécialistes. « Nous avons envisagé, en contact direct avec le ministère de la Santé, de renforcer notre dispositif d'information et de sécurité », a voulu rassurer le directeur de l'ANSM, Dominique Maraninch.

Dès mars, des pilules non-remboursées

Marisol Touraine, ministre de la Santé, avait impulsé au mois de septembre le non-remboursement des pilules de 3^e et 4^e génération qui devait entrer en vigueur en septembre 2013. Hier soir, la ministre a annoncé que la date est avancée à mars 2013. Certains médecins prescrivent des pilules de façon abusive. « Avant tout, le médecin doit étudier les antécédents de sa patiente, quel que soit la génération de pilule », rappelle Gérard Bapt. « En cas de doute, il peut lui faire passer le test de Leiden qui permet d'identifier les facteurs génétiques à risque ».

Lucie Paimblanc

PLANNING FAMILIAL

« NE DIABOLISONS PAS LA PILULE »

Devant l'agitation médiatique autour des pilules de 3^e et 4^e génération, le Planning familial a appelé à ne pas « diaboliser » ce moyen contraceptif.

« Ce qui nous inquiète », déclarait Véronique Séhier, membre du bureau national du Planning familial, « c'est que l'on jette l'opprobre sur toutes les pilules ». Alors, face à la recommandation de l'ANSM de ne faire prescrire la pilule que par des médecins spécialistes, le Planning familial répond que « c'est déjà dans les recommandations de la Haute autorité de santé. Les pilules de 3^e génération ne sont jamais à prescrire en première intention, que ce soit par un spécialiste ou un non-spécialiste ». La responsable juge que si des pilules sont déclarées dangereuses, il faudrait simplement les retirer du marché.

« LES DANGERS DE LA PILULE SONT MÉCONNUS »



Gérard Bapt, député PS de Haute-Garonne, membre de l'Agence nationale de sécurité du médicament.

Pourquoi avez-vous alerté sur les risques des pilules 3^e et 4^e génération ?

J'ai été stupéfait de voir que certaines patientes découvrent dans la presse, en lisant des témoignages, qu'elles sont elles-mêmes malades. Il existe clairement un problème de communication sur la dangerosité des pilules contraceptives de 3^e et 4^e génération, qui est pourtant connu depuis longtemps. Les médecins comme les patients manquent d'information.

revue de presse du 4 janvier

Que doivent faire les médecins ?

En principe, les médecins ne doivent proposer la pilule de 3^e ou 4^e génération qu'en second recours, pour une femme qui ne supporte pas celle de 1^{ère} ou 2^e génération. Nous nous devons de ne pas faire courir de risque à des jeunes femmes en bonne santé. Les premières pilules doivent être privilégiées sur celles de 3^e et 4^e génération car elles présentent deux fois moins de risques pour la population.

Qu'attendez-vous de la réunion extraordinaire de l'ANSM que vous avez demandée pour le 14 février ?

L'Agence nationale de sécurité du médicament, dont je suis membre, va se réunir pour faire le point sur le problème des prescriptions de la pilule en France, et sur les

données européennes de pharmacologie. Nous travaillerons à corriger les carences en communication

autour des risques de la pilule envers les professionnels de santé mais aussi envers les femmes.

Pensez-vous qu'il faille, à terme, supprimer les pilules du marché ?

Non, c'est impensable. La pilule a été un progrès immense pour les femmes. Les statistiques donnent 8 % de la population féminine génétiquement plus exposée à ces complications. Le vrai travail consiste à repérer ces femmes pour ne pas leur prescrire de pilule mais un autre moyen contraceptif.

Par ailleurs, une telle législation se décide à l'échelle européenne.

« Les statistiques donnent 8 % de la population féminine plus exposée à ces complications »

Les femmes les plus exposées aux risques de la pilule sont les fumeuses. Le tabagisme est connu depuis longtemps comme un facteur multiplicateur des risques de phlébite et de thrombose. Les femmes qui ont des antécédents personnels ou familiaux d'accidents vasculaires cérébraux, d'hypercholestérolémie et celles qui présentent un mauvais état veineux sont également moins protégées. Enfin, les longs voyages en avion sont un autre facteur à prendre en compte.

Recueilli par L. P.

Quelles consommatrices de la pilule doivent s'inquiéter pour leur santé ?

SAINT-JEAN

Gabriel-Fauré : dernier concert de l'année

05 JAN. 2013

La soirée lyrique organisée par l'Association Culturelle Gabriel Fauré avec l'Ensemble Batriska s'est déroulée dans une ambiance de fête. Unissant le talent à la générosité, les chanteurs et les musiciens sont venus gracieusement animer cette soirée dont la recette a été intégralement versée au profit de l'AFM. Dans un décor de bar aux lumières tamisées, Catherine Alcoverro, mezzo-soprano, Patrice Bramonte et Emmanuel Parraga, ténors du Capitole ont interprété des airs espagnols, napolitains et des tangos argentins, accompagnés par Charlotte Baillot au violon, Lucie Couailler au piano et Jérôme Cuvillier au violoncelle. Leur maîtrise vocale et instrumentale allait de pair avec une spontanéité qui a conquis le public. Le décor, les artistes, la musique, l'interprétation, tout a contribué à créer une ambiance chaleureuse dans laquelle le plaisir était partagé avec le public. En particulier pendant les airs les plus connus de Carlos Gardel, de Piazzolla ou de Rossini. L'association Ga-



L'ensemble Batriska a permis aux Saint-Jeananais de vivre une soirée lyrique exceptionnelle.

briel-Fauré tient à adresser ses remerciements à la mairie et à Amadeus Pianos qui ont contribué au succès de cette soirée. Le prochain concert, une soirée de jazz manouche avec Marcel Loeffler, aura lieu le 1er février. Tous les détails sur <http://assoculturellegabrielfaure.asso-web.com>

24 heures

09 JAN.
2013

SAINT-JEAN

Au fil de la cité...

Vœux du maire à la population
Marie-Dominique Vézian,
maire de Saint-Jean et les
membres du conseil municipal
adresseront leurs vœux aux
Saints - samedi 19 janvier prochain, à 11 heures, à l'Espace
Palumbo (à côté de la mairie).
Un vin d'honneur suivra. Conseil municipal : Le prochain
conseil municipal se réunira le
lundi 28 janvier prochain, à
17 h 30, à l'Espace Palumbo. Galette des rois

La galette des rois L'Âge d'Or
sera partagée le jeudi 10 jan-
vier, à 14 heures, au siège du
club. Loto du PCF

Le loto du PCF aura lieu le di-
manche 13 janvier, à 15 heures,
en la salle de convivialité
d'Alex-Jany. Galette AVF

La galette des rois de l'AVF
Saint-Jean est organisée le
vendredi 25 janvier, à 14 heu-
res, à la salle de convivialité
d'Alex-Jany.

Loto AVF Le loto AVF Saint-Jean
se déroulera le dimanche
27 janvier, à 14 heures, à la salle
de convivialité d'Alex-Jany.

PIERRE LAMBINON DÉMÉNAGE SON PY-R AU 19

Pierre Lambinon, le prometteur chef du restaurant Le Py-R, s'ap-
prête à déménager. Le jeune pa-
tron (26 ans) va transférer son éta-
blissement toulousain, situé rue
des Paradoux, vers l'ancien resta-
rant Le 19, dans la descente de la
Halle aux Poissons. Pierre Lambi-
non a confié le réaménagement
du 19 à l'architecte Jean-Manuel
Puig. Les travaux sont en cours. Le
nouveau Py-R devrait ouvrir ses portes courant avril. Le concept de-
vrait être sensiblement le même : « Nous allons continuer... tout en
évoluant » glisse Pierre Lambinon, qui ne veut pas trop en dire. L'an-
cien prix Vanel, qui emploie actuellement une dizaine de personnes,
prévoit d'embaucher. Quant aux locaux laissés libres par le départ
du Py-R, ils seront occupés par un autre restaurant.

S.M.



SAINT-JEAN

Mme Françoise DELAGARDE ;
M. et Mme Patrick et Gaëlle
FROMENT ;
M. Xavier DELAGARDE et Mme
Doris BEYNEY ;
Tom, Célian, Téo et Evan,
ses petits-enfants,
les familles DELAGARDE,
QUÉTIN, BONDINO, SLESSAREF
et BOURGUET
vous font part du décès de

Monsieur Serge DELAGARDE

survenu dans sa 67^e année.
Les obsèques civiles auront lieu
le 10 janvier 2013, à 7 h 15, au
crématorium de Cornebarrieu.

SAINT-JEAN

14 Pieds Lurons au trail des coteaux de Bellevue

Pour la première épreuve de l'année « le Trail des Coteaux de Bellevue », Les Pieds Lurons étaient présents avec 14 coureurs, samedi dernier, à Saint-Loup Cammas. Quelque 1000 traileurs s'y étaient donné rendez-vous. Deux distances de course étaient au programme sur un parcours composé à 80 % de chemins et sous-bois, très boueux. Sur la courte distance de 12 km, avec 516 partants Philippe Breton (V1H), des Pieds Lurons, termine en 58'39".

Chez les féminines, Nathalie Rodière réalise la course en 1h 20 min. Les Pieds Lurons David Brousse (V1H) finissent en



Les Pieds Lurons de la très dynamique association saint-jeannaise au départ de la course./Photo DDM.

1 h 58 min, sur les 21 km, tandis que côté féminin, Céline Bigot

réalise une belle performance en terminant 5e SF en

2 h 16 min. Tous les pieds Lurons ont unanimement apprécié ce parcours nature !!! L'association de course à pied La Pieds Lurons regroupe des coureurs de tous niveaux et toutes disciplines : Courtes distances, trails, semi, marathons. Autour de sorties communes : Tous les mardis et vendredi, elle organise 9 à 10 km sur route (environ 1 heure au départ de St Jean). Le dimanche c'est une sortie « longue », variant selon les objectifs du « Groupe » ! « Nous serons ravis d'intégrer tous les pieds vaillants à notre groupe (qui est autant composé de rapides que de vétérans) » indique Gilles Boursin

SAINT-JEAN

12 JAN. 2013

De la couleur pour le premier vernissage

En terminant l'année 2012 par la superbe exposition des « petits formats », la galerie La Mosaïque a réuni, pour le plus grand plaisir des amateurs d'arts, de merveilleux artistes de talents. Pendant trois semaines les visiteurs se sont pressés devant les tableaux et sculptures des 34 créateurs, qui de surcroît, vendaient les œuvres à prix unique, ce qui donnera à certain l'occasion de faire un cadeau pour les fêtes. Pour cette nouvelle année la maire Marie-Dominique Vézian et Gérard Picard, président de l'association l'APANET, invitent de nouveaux artistes du 10 au

24 janvier. Alice Lavergne qui entre le figuratif et l'abstrait présente des tableaux à l'huile ou à l'acrylique suscitant émotions et interrogations. Jean-Jacques Peyramayou, animateur d'ateliers de modèles vivants, s'exprime par le dessin, le pastel, le contraste et les couleurs donnant ainsi des images différentes. Georges Bastié sculpte ans de nombreux matériaux, pierre, marbre, bois, plâtre et terre, il crée des hommes et des animaux avec humour, émotion et sentiment. La mairie et l'association vous invitent au vernissage vendredi 11 janvier à 18h30.

Gérard Picard, président de l'APANET et Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean accueillent les artistes.



SAINT-JEAN

14 JAN. 2013

Au menu des écoliers cette semaine

Aujourd'hui lundi: Salade de blé fantaisie (blé, tomates et maïs), nuggets de volaille, épinards béchamel, croix de Malte, fruit bio.

Mardi: Betterave crue, rôti de bœuf, farfadelles avec râpé, buchette mi-chèvre, mousse au chocolat au lait.

Mercredi: Salami cornichon, poisson au beurre citronné, haricots verts, cantadou, riz au lait.

Jeudi (repas spécial aux saveurs du Maroc): Carottes râpées avec vinaigrette orange et miel, tajine de légumes et pois chiches, semoule, fromage blanc, salade d'agrumes

à la cannelle.

Vendredi: Radis beurre, blanquette de poissons, pommes de terre persillées, gouda, compote de pommes bio.

ET AUSSI

Conseil municipal: Le prochain conseil municipal se réunira le lundi 28 janvier prochain, à 17h30, à l'Espace Palumbo. Vœux du maire à la population Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean et les membres du conseil municipal adresseront leurs vœux aux Saint-Jeannais le samedi 19 janvier prochain, à 11 heures, à L'Espace Palumbo.

SAINT-JEAN

Une maman grièvement blessée

• page 20

faits divers

15 JAN. 2013

saint-jean

Le hayon se détache, une conductrice gravement blessée

Un tragique accident a eu lieu, hier matin, chemin Belbèze, sur la commune de Saint-Jean, au Nord de Toulouse. Une mère de famille de 36 ans, domiciliée à Saint-Jean et qui venait de déposer son enfant à l'école Saint-Jean-Centre a été grièvement blessée par la chute accidentelle d'un hayon latéral de camion benne. Ce hayon est tombé sur la voiture qu'elle conduisait au moment où les deux véhicules se croisaient. La conductrice a été conduite

aux urgences de la clinique de L'Union dans un état grave. Le transporteur, de Castelmaurou, a été entendu par les gendarmes. Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean, s'est rendue sur les lieux et s'est assurée de la prise en charge de l'enfant tant par l'école que par les services municipaux. Le 4 janvier, à Ondes, un automobiliste avait perdu la vie après que sa voiture a été heurtée par le hayon d'un fourgon.

C. Mailleblau



en bref

L'UNION>Georges Beyney va passer la main. Maire sans étiquette de L'Union depuis 1972, vice-président de Toulouse Métropole, Georges Beyney, 83 ans, (notre photo) a décidé de ne pas se représenter lors des élections municipales de 2014. Il l'a annoncé hier soir, lors de la cérémonie traditionnelle des vœux à la population. Il a également désigné celle qui conduira la liste de la majorité municipale l'an prochain, Nadine Maurin, deuxième adjointe.



SAINT-JEAN

Dominique Vézian au repas des maires du canton XV

15 JAN. 2013

« Ce repas annuel des maires du canton est un moment fort de la vie politique locale et départementale. Outre son côté convivial, il nous donne surtout l'occasion de faire un bilan et un point sur des travaux importants de notre commune qui passent par une demande, au Conseil général, d'investissement financiers importants » résumait Dominique Vézian, première magistrate de Saint-Jean. Pour cette commune ils concernent surtout la prolongation des trottoirs urbains jusqu'au centre commercial de Rouffiac et au-



Les maires du canton XV en compagnie du conseiller général Claude Calestroupat et du député Gérard Bapt. /Photo DDM

tres projets à venir. Autour de la table étaient réunis Claude Calestroupat, conseiller général du canton XV, le député

Gérard Bapt et les maires de diverses communes : Georges Beynet (L'Union), Sabine Geil-Gomez (Pechbonnieu),

Claude Marin (Saint-Loup Cammas) Jacques Mazeau (Saint-Geniès Bellevue), Pierre Moynet (Rouffiac) Thierrey Savigny (Montberon) et Magali Schardt (Castelmaurop). À maintes reprises le président Pierre Izard, pris par ailleurs, les a rejoint. Il a eu l'occasion, avec Claude Calestroupat, de leur parler du projet de loi sur la recomposition des cantons à travers la troisième loi de décentralisation. Un sujet qui a vivement intéressé les élus locaux. Et qui a suscité beaucoup de pertinentes questions.

ST-JEAN

11 JAN. 2013

Association de Pêche de Saint-Jean

Premier lâcher de l'année et renouvellement des adhésions

Vendredi dernier, les responsables de l'**Association de Pêche de Saint-Jean** ont donné à leur façon le coup d'envoi de l'année 2013. En début d'après-midi, ce sont 110kg de truites venues du Tarn qui ont découvert les eaux du lac de la Tuilerie. Ensuite, les membres du bureau se sont retrouvés dans les locaux de l'OMS pour la vente des cartes d'adhésion. Autour du président, Claude Marrigues, du secrétaire trésorier Thierry Baco, des adjoints, Yves Baco et Philippe Benza, du garde-pêche Dominique Operti... une bonne partie de la centaine d'adhérents que compte l'association sont venus prendre leur carte annuelle. Pour ceux qui ont manqué ce rendez-vous, à noter que les cartes de pêche sont en vente toute l'année à la Maison de la Presse Tahou, place François Mitterrand à Saint-Jean, ainsi



Jour de lâcher pour le pisciculteur tarnais (à G.) et les responsables de l'association

que chez "Liberty Pêche", rue de Montaugé (derrière Auchan Gramont). Par ailleurs, il faut signaler que, si les lâchers vont se poursuivre durant toute l'année au rythme d'environ un par mois (sauf

en juillet et août), il n'y aura cette année qu'un seul concours, organisé à l'occasion des Fêtes de Saint-Jean, le samedi 22 juin. En revanche, le président de l'association a prévu d'organiser

une manifestation conviviale à laquelle seront conviés "les amis du lac de St-Jean", c'est-à-dire tous les saint-jeannais désireux de montrer leur attachement à ce lieu.

FG31



Les AVF ont brûlé les planches !

Parmi toutes les manifestations organisées à l'occasion du Téléthon, la soirée théâtre proposée par les AVF a été particulièrement remarquée. La troupe amateur des AVF, "Théâtre Ensemble", sous la houlette de Maguy Grijalvo, a joué **Coquin de sort**, une comédie policière d'Andrée Robin-Ligot. Les acteurs, mis en valeur par les superbes éclairages de Yannick Duhau, ont offert le meilleur d'eux-mêmes au public d'une Salle Palumbo comble. L'ambiance était à la joie et à la bonne humeur et les applaudissements nourris. La soirée s'est terminée autour



Méconnaisables!

d'un délicieux buffet préparé par les bénévoles des AVF. Cerise sur les pâtisseries confectionnées par ces dames, les 1195 € récoltés

ont été intégralement reversés au Téléthon. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation!

FG3



L'ensemble de la troupe

Les voeux de MVSJ

Des voeux en forme d'interrogations

M. Philippe Ecarot, président de **Mieux Vivre à Saint-Jean**, présente ses voeux aux saint-jeannais : *"L'année 2013 sera-t-elle meilleure que les précédentes dans notre commune? L'arrivée de Mme Vézian en tant que maire permettra-t-elle d'apporter une nouvelle gestion plus constructive et plus proche de nos problèmes journaliers? Les prévisions budgétaires d'investissement pour cette année ne concernent que des réparations et des mises aux normes qui devaient se faire depuis de nombreuses années. Pour notre quotidien, aucune nouvelle structure ne vient compenser l'augmentation de la population dont l'INSEE nous rapporte officiellement 10 200 habitants en 2009, soit près de 11 000 en 2013. N'oublions pas que M. Bapt avait annoncé dans un quotidien, le 11 janvier 2002, qu'un dépassement de 10 000 habitants mettrait en danger l'équilibre de la vie sociale de notre com-*



Les élus de MVSJ, Ph. Ecarot, M. Mikhaïloff et P. Durandet

mune. Aujourd'hui nous avons largement dépassé cette zone rouge, et les projets immobiliers en cours nous font craindre le pire. Les élus de Mieux Vivre à Saint-Jean souhaitent néanmoins à tous les Saint-Jeannais leurs meilleurs voeux pour l'année 2013!"

Un loto généreusement doté!

Cérémonie des voeux

Samedi 19 janvier à 11h à l'Espace Palumbo, Madame Marie-Dominique Vézian, maire, présentera ses voeux à la population, en compa-



Cette année, Mme Vézian (ici à G.) prendra place au centre de la photo

LE PETIT JOURNAL

Noël à la MJC

Des vacances bien remplies



Un repas de Noël bien arrosé... au Champomy!



Des voeux animés, à voir sur le site <http://mjcsaintjean.free.fr>



L'Espace Jeunes vous présente ses meilleurs voeux!

Sortie à la patinoire, projection de film, réalisation d'une vidéo pour les voeux 2013... les jeunes de la MJC ont eu des vacances bien remplies! Tradition oblige, elles se sont terminées avec un repas préparé en commun et un échange de cadeaux. Encadrés par Christophe Coutanceau, respon-

sable de l'Espace jeunes, et Nicolas, stagiaire, qui prépare en alternance un brevet professionnel "Jeunesse, Education Populaire et Sport", spécialité "loisirs tous publics", les jeunes se sont retrouvés dès ce mercredi de rentrée pour préparer ensemble la galette des rois... et mettre sur pied la sortie cinéma du samedi 12 janvier!

FG31

Il est urgent de s'inscrire !

Les vacances de Noël sont terminées, vive les vacances de février! La MJC propose un **séjour au ski**, du 24 février au 1er mars, dans la station espagnole de Masella. Ce séjour s'adresse aux 11-17 ans. Sur les 14 places disponibles au départ, il n'en reste plus que 2! Il est donc grand temps de s'inscrire en appelant le 05 61 37 63 11. Site internet : <http://mjcsaintjean.free.fr>

14 JAN. 2013

FG31



Ski et snow board au programme

Bernard Bouloy, le retour

Sans doute un effet collatéral de l'Apocalypse, **M. Bernard Bouloy**, en visite au Marché de Noël des Villages d'Or, avait complètement disparu de la photo illustrant l'article paru dans le Petit

Journal du 21 12 12. Rendons au conseiller municipal ce qui lui appartient, et, avec toutes nos excuses, faisons-le réapparaître sur la photo ci-contre!

FG31



M. Bouloy en compagnie de deux résidents des Villages d'Or

SAINT-JEAN

16 JAN. 2013

Vœux, remerciements et médailles

« Je m'adresse à vous ce soir pour la première fois en ma qualité de nouveau maire. Je suis particulièrement fière, avec l'équipe municipale, face à vous car ce soir est pour nous, et pour moi en particulier, l'occasion de vous remercier » confiait Marie Dominique Vézian, lundi soir à l'Espace Palumbo où elle a adressé ses vœux au personnel municipal. La première magistrale a insisté, dans ses remerciements, sur les « efforts fournis au quotidien dans les différents secteurs d'activité et l'investissement aux côtés de l'équipe ». La maire de Saint-Jean a également tenu à renouveler ses remerciements en mettant en

exergue : « l'adhésion aux valeurs que nous défendons de solidarité, de justice sociale, de prise en considération des plus démunis ». Marie Dominique Vézian a également évoqué : « la lourdeur des obligations légales qui pèsent sur nous et nous obligent à travailler avec des obligations toujours plus pesantes : accessibilité des personnes handicapées, règles de sécurité, physique, alimentaire ou en matière d'hygiène. » La maire a ensuite remis la médaille du Travail d'or (35 ans) à Martine Dedieu, de vermeil (30 ans) à Danielle Devèze, et d'argent (20 ans) à Françoise Verlhac.



Martine Dedieu, Danielle Devèze et Françoise Verlhac entourées de Marie Dominique Vézian et du conseil municipal.

SAINT-JEAN

17 JAN. 2013

Vintage Swing Jazz, vendredi à Palumbo



Esprit Cherry swing pour 3 Pin-up. /Photo DDM

Un retour dans l'univers des années cinquante, jazzy, swing... ? Imaginez... L'esprit Cherry Swing c'est trois Pin-up qui jouent de leurs personnalités et évoluent dans cet univers sensuel où swing et glamour vocal harmonisés se succèdent au gré de leurs fantaisies. Sur scène à 6, accompagnées de leurs 3 musiciens ; elles interprètent de grands standards de jazz (Andrew Sisters, Nat King Cole, Cole Porter, Ella Fitzgerald, Count Basie...) aux arrangements musicaux tout en finesse et interprétés en close harmony.

Riche d'influences musicales variées (jazz, blues, swing, be bop...), elles ont su créer un univers vocal donnant à leurs interprétations une dimension originale et pleine de fraîcheur. C'est du jazz pétillant, de l'humour, de l'improvisation, du rythme, du Swing ! Alors ne passez pas à côté de cette réalité ébouriffante. Et plus qu'un rêve laisser vous aller dans la réalité ce vendredi 18 janvier, à 21 heures, à l'Espace Palumbo. Tarifs: 12 €/réduit: 10€. Billetterie : mairie de Saint-Jean, contact: Tél. 05 61 37 63 28, culture@mairie-saintjean.fr

Médiator

La « bonne foi » du député Bapt contre Servier

Le député de Haute-Garonne Gérard Bapt (PS) a obtenu gain de cause. Les laboratoires Servier ont perdu hier leur procès en diffamation contre le président de la mission d'information sur le Médiator.

« Les laboratoires Servier ont érigé en système le fait de minorer les déclarations indésirables, au point de falsifier des cas pour que le décès de patients n'apparaisse pas » avait notamment déclaré le député dans une interview accordée à Libération.

Libération condamné

La 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a retenu la « bonne foi » du député et l'a relaxé, tout comme l'auteur de l'interview et d'autres articles. « Toute l'enquête de Yann Philippin », le journaliste de Libération, « est validée », « le tribunal dit qu'elle est complète et sérieuse » a souligné Me Emmanuel Souussen, son avocat. Le journal est relaxé sur « 90 % des faits », « sur quatre pages, on est condamné sur un édito », a-t-il insisté. Les magistrats ont en effet estimé que les propos dans l'éditorial de Nicolas Demorand, qui accusait entre autre Servier de « transformer des poisons vio-



Gérard Bapt./Photo DDM, NSA

lents en machines à cash », étaient « notoirement plus outranciers » que ceux de ses deux co-prévenus.

Le tribunal a également sanctionné M. Demorand pour la Une du journal, intitulée « Récidive », en le condamnant à 2000 euros d'amende et à verser un euro de dommages et intérêts aux laboratoires et 3 500 euros pour les frais de justice. Le directeur de Libération va faire appel, selon Me Sophie Honorin, autre avocate du journal.

Commercialisé entre 1976 et 2009, le Médiator est soupçonné d'avoir provoqué 500 à 2 000 décès.

SAINT-JEAN

Les vœux de «Mieux Vivre à Saint-Jean», face à la crise



Philippe Ecarot, élu municipal et président de l'association Mieux Vivre à Saint-Jean./Photo DDM

Philippe Ecarot, président de «Mieux Vivre à Saint-Jean a fait part de ses vœux : «Lors de ses vœux au personnel, la maire Marie Dominique Vezian a fait part des difficultés que nous pourrions rencontrer cette année face à la crise et a demandé aux employés des efforts pour une gestion stricte et raisonnée. Je partage cette analyse, sachant comme tout élu, qu'à court ou moyen terme, les dotations de l'état aux collectivités locales seront gelées voir diminuées. Suite au développement anarchique de l'urbanisme dans notre commune, les problèmes seront encore plus grands, car

notre gestion est loin d'avoir été un modèle ces dernières années. Gérard Bapt avait annoncé dans la presse le 11 janvier 2002, que si la population dépassait 10 000 habitants «cela mettrait en danger l'équilibre de la vie sociale de notre commune». Hors, nous avons largement dépassé cette zone rouge, car le rapport de l'INSEE officialise 10 200 habitants en 2009, ce qui nous projette à plus de 11 000 personnes en 2013 sans compter les projets immobiliers en cours qui nous font craindre le pire».

Vœux du maire et du conseil municipal à la population : samedi 19 janvier, 11 heures, à l'Espace Palumbo.

faits et gestes

21 JAN. 2013

SAINT-JEAN > Éboulement. Un éboulement s'est produit hier après-midi, rue Hélène-Boucher à Saint-Jean dans un lotissement neuf. Des rochers sont tombés sur la chaussée en raison d'un sol devenu trop meuble. Sept logements ont été évacués par les gendarmes et les sapeurs-pompiers. Dix-huit personnes ont dû être relogées./Photo DR



SAINT-JEAN

Au menu des écoles cette semaine

Aujourd'hui lundi : Salade de choux chinois, colombo de porc, riz, fondu bio, crème dessert vanille. Mardi : Salade arlequin (pommes de terre, maïs et poivrons), poisson meunière citron, carottes persillées, fromage frais aux fruits, banane. Mercredi : Salade catalane (haricots verts, salade et thon),

paupiettes de veau au jus, lentilles, tomme noire, orange. Jeudi : Pâté de foie, tortilla (omelette espagnole), chou-fleur persillé, camembert, kiwi. Vendredi : Betteraves râpées à la coriandre, bœuf mode, pâtes bio, samos, flan nappé de caramel.

SAINT-JEAN

Seize familles ont dû être relogées

• page 24

LA DÉPÉCHE

DU MIDI

Nord-Est

SAINT-JEAN

16 familles relogées après la neige

• page 24

22 JAN. 2013

SAINT-JEAN

Seize familles relogées après le glissement d'un mur

« On a frôlé le drame mais ce n'était pas notre heure » confient, avec un frisson rétrospectif, Patrick Guadagno et Nathalie Mélis, résidents de la résidence de la rue Hélène-Boucher. Dimanche après-midi l'écoulement d'un mur de soutènement s'est produit en face de chez eux. Peu avant, ils nettoyaient leur camping-car, stationné en contrebas.

Le véhicule a été heurté par les roches... « Quelques instants auparavant nous avons été récupérer le portable oublié sur le siège. Peu après, tout s'écroulait » ajoute Nathalie. En surplomb, les occupants des maisons ont eu une partie de leur jardin emporté par la chute de ce mur de soutènement. « D'abord on a entendu un grondement sourd puis, en regardant par la fenêtre du salon on a vu les rochers tomber un à un avec la boue » évoque Corinne Cartier, voisine d'en face qui a aussitôt appelé les pompiers.

Seize familles, ont été relogées ailleurs soit chez des amis ou de la famille, soit à l'hôtel Ibis (Pont-Jumeaux à Toulouse),



Marie Dominique Vézian, maire, hier matin rue Hélène-Boucher, avant le passage des experts.

par Promologis, pour cinq d'entre elles. Marie Dominique Vézian, maire de Saint-Jean a géré la situation de crise dimanche.

Hier lundi matin, à 10 heures, elle s'est rendue sur place en compagnie de Jacques Mascaras, directeur de Promologis entouré d'une équipe technique, et du commandant Pourcel, du

centre de secours de Rouffiac. Les pompiers qui sont intervenus de 16 heures à 19 heures, puis revenus à 23 heures le dimanche. La première magistrale, bientôt rejointe par le député Gérard Bapt, a discuté avec les riverains, puis a effectué, *in situ*, une réunion fixant les opérations à venir.

A priori les maisons surplom-

bant le mur de soutènement ne seraient pas menacées d'effondrement. Le directeur de Promologis a ordonné la consolidation du mur dès hier matin. Les experts sont attendus pour examiner l'état des maisons en surplomb. Tous ont évoqué les dernières fortes précipitations, puis la neige, qui ont créé des conditions particulières.

SAINT-JEAN

23 JAN. 2013

Couleurs et formes à La Mosaïque



Le Maire Marie-Dominique Vézian et le vice-président Michel Petit accueillent artistes et invités.

C'est sur une très belle palette de couleurs que l'année a débuté à la galerie La Mosaïque avec de nouveaux artistes exposants leurs œuvres. Alice Lavergne dont les tableaux à l'huile et à l'acrylique oscillent entre figuratif et abstrait, Jean-Jacques Peyramayou exprimant les contrastes, par le dessin et les pastels, de ses modèles vivants. Georges Bastié, sculpteur humoristique d'hommes et d'animaux, qu'il crée avec émotion et sentiments. Les prochains in-

vités de Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean et Gérard Picard, président de l'association l'APANET, seront les peintres Georges Dupuy, méditerranéen figuratif des grands espaces et Thérèse Lanot, spécialiste du couteau à l'huile sur toile vierge.

La sculptrice Josette Boyer, raconte les histoires secrètes par des formes humaines et des boîtes magiques. Le vernissage aura lieu vendredi 25 janvier à 18 h 30 dans la galerie.

26. LA DÉPÈCHE DU MIDI . Mercredi 23 janvier 2013.

24 JAN. 2013

SAINT-JEAN

Vœux : «Une ville dynamique, solidaire et entreprenante»

« Notre objectif a toujours été de faire de notre ville une commune dynamique, solidaire où il fait bon vivre ensemble, une commune entreprenante et fraternelle » a rappelé Marie Dominique Vézian, maire, entourée de son conseil municipal et de celui des jeunes (CMJ) à l'occasion de ses vœux à la population. Elle a adressé ses remerciements aux associations, aux personnels municipaux et à tous les Saint-Jeannais artisans, commerçants et professions libérales, sans oublier gendarmerie et pompiers.

Une bibliothèque moderne
Claude Calestroupat, conseiller général, les maires Sabine Geil-Gomez, Thierry Savigny et Jacques étaient présents au milieu de très nombreux Saint-Jeannais. Present également le député Gérard Bapt auquel Marie Dominique Vézian a tenu à souli-



Marie Dominique Vézian, maire, a adressé ses vœux aux Saint-Jeannais, samedi dernier. /Photo DDM

gner « mettre son énergie à l'action qu'il a entamée au service des Saint-Jeannais ». L'ancien premier magistrat a brièvement rappelé l'évolution de la commune (forte à ce jour de 10 420 habitants), du POS au PLU, et ses derniers fruits d'une politique ambitieuse au service de tous avec, notamment, le

terrain de foot, la crèche, les activités sociales et la Résidence du soleil. Une occasion pour Marie Dominique Vézian de décliner 3 opérations à venir sur sites sportifs et de loisirs : création de 2 terrains de tennis découverts, déplacement du terrain de boules et traçage au sol d'un plateau sportif. Au

plan culturel, elle a évoqué la nouvelle bibliothèque modernisée et les futurs locaux pour le 3e âge et la MJC. La maire a souligné que le budget 2013 « participera au soutien de l'activité économique par l'investissement public en maintenant le taux de fiscalité directe communale ».

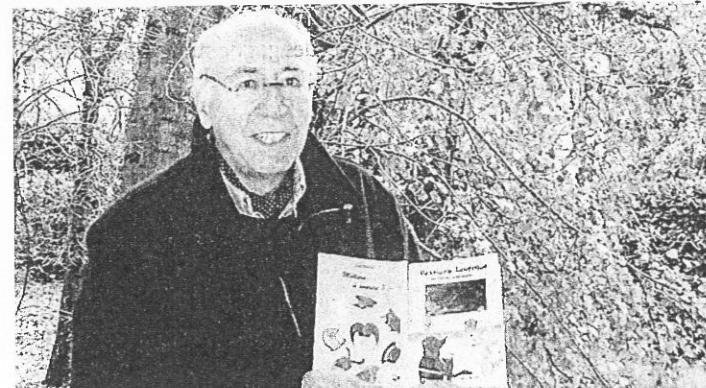
littérature

Livres humoristiques en dédicace

24 JAN. 2013

Il existe des librairies éclectiques chez qui on trouve même des livres à rire. C'est le cas de la Maison de la Presse à Saint-Jean, qui invite en voisin Guy Mothe, auteur de livres d'humour et jeunesse, dont les dédicaces au salon du livre de Balma avaient ravi les plus exigeants avec des textes finement ciselés d'humour fin, où étaient employées des expressions populaires ainsi que des proverbes connus de tous. En jouant avec les mots à chaque ligne et parfois de façon poétique, cet auteur original redonne envie de lire à des adultes comme à des jeunes qui en avaient perdu le goût ! Est-ce un exploit dans une actualité toujours plus surchargée d'informations médiatisées où SMS et tweets détourn-

nent nos « geeks » et nos « branché(es) » ? Avec son 2ème ouvrage « Métiers à sourire ? » Guy Mothe ironise sur de nombreux métiers : « Par les temps qui courent, quand il attrape un sale teint. Il faut se méfier de son banquier qui peut devenir un saltimbanque ! ». Son 3ème livre de fables « Les proverbes expliqués », paru en décembre, illustré d'aquarelles du peintre Michelle Legatthe, donne la signification des expressions populaires utilisées humoristiquement à chaque phrase en détournant le sens des locutions : « les nouvelles souris d'ordinateurs sont-elles aussi cultivées que les anciens rats de bibliothèques ? » Beaucoup de jeunes lecteurs, mais pas seulement, ne connaissent pas ou défor-



Guy Mothe, auteur, joue avec les mots. /Photo DDM

ment le sens des locutions proverbiales. L'auteur a donc entrepris d'y remédier ; cela plaît aussi aux enseignants qui trouvent à la fin de l'ouvrage trente pages de définitions. Une dédicace à ne pas manquer car l'auteur improvisera un quatrain

d'humour avec des rimes sur le sujet souhaité par chaque lecteur, ce qui devrait ravir le destinataire de ce cadeau original.

Librairie-Maison de la Presse, 1 Place François Mitterrand, Saint-Jean de 9h30 à 12h 30 et 15h30 à 18h30 ce samedi 26 janvier 2013.

sport

Les basketteurs en herbe occupent le devant de la scène

Un plateau de regroupement de mini-poussins de la Haute-Garonne a eu lieu ce dimanche au gymnase de Saint-Jean. Le NET'S club recevait Fonsorbes, Plaisance et le TCMS. Après la trêve de noël, les basketteurs étaient heureux de retrouver la salle de compétition et le chemin des paniers. Avant le tournoi, un entraînement en commun avec échauffement a été réalisé par les entraîneurs des 4 clubs. C'est avec envie de jouer et application que les jeunes joueurs du NET'S ont montré les progrès effectués depuis le début de la saison. Les matches ont été arbitrés par 3 jeunes arbitres du club en formation : Antoine, Arthur et Nicolas. Une très belle ambiance a régné tout au long de



Les enfants ont bien progressé depuis le début de la saison. /Photo DDM

ce plateau qui c'est terminée par une collation après match avec tous les acteurs. Le prochain rendez-vous du NET'S est fixé au samedi 26 janvier à 21 h dans la salle de l'espace René Cassin, route de

Montrabé, pour le super loto qui propose pour 2 personnes, une semaine aux Baléares, une semaine en Espagne, un séjour à Rosas, un week-end à Font Romeu, et d'autres très nombreux lots.

SAINT-JEAN

25 JAN. 2013

Matches d'impros, samedi

« Envie de passer une soirée conviviale et originale sous le signe du rire ? » interroge Benoît Kohl, nouveau directeur de la MJC Saint-Jean. Cette dynamique association propose en effet, à tous et à toutes petits et grands, de venir découvrir une forme de théâtre bien particulière. Celle-ci se nomme le match d'improvisation ! Lors de cette soirée



La compagnie la Brique de Toulouse qui va affronter, dans le rire, l'équipe de Cahors.

de demain samedi 26 janvier, à 21 heures à l'Espace Palumbo, deux équipes seront en lice. Celle déjantée de la Ville rose, la compagnie « La Brique de Toulouse » affrontera pour le plus grand plaisir l'équipe de Cahors. « Alors, venez rire ! Venez les huer ! Ou tout simplement encourager ces comédiens qui mettront le feu à l'Espace Palumbo » ajoute Benoît Kohl, propos repris par toute son équipe de la MJC Saint-Jean. Le tarif unique est fixé à 5€. Billetterie au guichet et à la MJC. Téléphone 05 61 37 63 11 – mjcsaintjean@free.fr – <http://mjcsaintjean.free.fr>.

nord-est

LAPEYROUSE-FOSSAT

UN CONDUCTEUR TUÉ PLACE DU CHÂTEAU

Un dramatique accident a eu lieu mercredi vers 19 h 45 place du Château à Lapeyrouse-Fossat. Un conducteur qui venait de la route de Barranquet a manqué le virage sur sa droite. La voiture a filé tout droit et a heurté le mur d'une maison.

Les pompiers du centre de secours de Rouffiac, ont mis moins de 10 minutes pour arriver sur place et porter les premiers soins à Albert Pennella, 51 ans. Rejoint par une équipe du Smur 31, les pompiers et les urgentistes ont

essayé longuement de réanimer ce conducteur mais ils n'y sont pas arrivés. Son décès a été constaté sur place par le médecin du Smur.

Les gendarmes de la communauté de brigades de L'Union ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident. Le choc ne semble pas avoir été très violent et les blessures liées à cette perte de contrôle ne seraient pas susceptibles d'entraîner le décès de la victime. L'hypothèse d'un malaise qui aurait

frappé le conducteur puis entraîné la perte de contrôle du véhicule n'était pas écartée par les gendarmes. « Un examen du corps doit être réalisé par les médecins légistes. Seule leur expertise pourra confirmer, ou infirmer, cette hypothèse », confie un officier de la gendarmerie.

Installé depuis huit ans à Lapeyrouse, Albert Pennella travaillait comme mécanicien dans un garage de Saint-Jean. Homme discret, il était peu impliqué dans la vie de la commune.

28 JAN. 2013

SAINT-JEAN

Un second atelier d'écriture à la bibliothèque

A partir du mois de février, la bibliothèque de Saint-Jean met en place un deuxième atelier d'écriture pour adultes «débutants», animé par Syl-

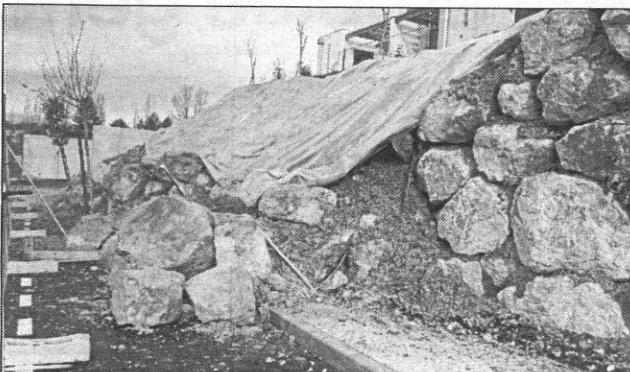


vette Labat. Une proposition qui s'adresse à ceux qui souhaitent découvrir le plaisir d'écrire et qui ont envie de partager cette expérience avec d'autres... Il s'agit d'un cycle de 5 séances, qui auront lieu à la bibliothèque, une fois par mois, le lundi de 18 h 15 à 20 h 15. Les dates prévues sont les suivantes : 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 17 juin. Le tarif est de 5€ pour 5 ateliers (séance d'essai possible). Inscription à la bibliothèque. Tél. : 05 61 37 63 07 Mail : bibliotheque@maire-saintjean.fr

25 JAN. 2013

Crash rue Hélène Boucher

Un effondrement impressionnant



Un amas de terre et de pierres impressionnant

Voeux 2013

Bonne et heureuse année à tous les saint-jeannais!



La salle Palumbo était pleine!

Evènement incontournable de début d'année, la cérémonie officielle des voeux à la population s'est tenue samedi dernier à l'Espace Palumbo. Entourée de la quasi-totalité du Conseil Municipal et des enfants du Conseil

Municipal des Jeunes, Madame Marie-Dominique Vézian, pour sa première présentation en tant que maire, s'est fort bien acquittée de l'exercice. Le verre de l'amitié a clos la matinée de très agréable façon.

FG31



Mme le Maire entourée de ses collègues et du CMJ

Grosse frayeur dimanche dernier rue Hélène-Boucher! Un talus de plusieurs mètres de haut, maintenu par de gros blocs de pierre, s'est effondré, sans doute sous les effets conjugués de l'humidité et du gel qui ont sévi ces derniers jours. Par mesure de précaution quant aux conséquences sur la solidité des maisons, le constructeur, Promologis, avait décidé dimanche soir d'évacuer une quinzaine de familles. Certaines ont trouvé refuge chez des proches, tandis que les autres étaient hébergées à l'Hôtel Ibis des Ponts Jumeaux. Après avis rassurant des experts lundi, elles ont pu regagner leurs demeures.

"On a eu très peur, indiquait une voisine dont la maison donne immédiatement sur l'éboulement... quand on pense que quelques minutes auparavant notre voisin jouait dehors avec sa petite fille!" Un autre a vu son camping-car garé là sérieusement endommagé par la chute des pierres. Comme souvent en pareil cas, les langues se délient, et plusieurs résidents parlent de finitions qui auraient été faites à la va-vite. *"Nous avons emménagé en octobre, et il y a déjà plein de choses qui ne vont pas dans notre maison!"*, résume un jeune couple. Les experts trancheront.

FG31



Les places de parking sont neutralisées jusqu'à nouvel ordre

LE PETIT JOURNAL

L'hebdo du Pays

ST-JEAN

Assemblée Générale de l'Age d'Or

La grande forme !



De G. à dr: Mme Gau, vice-présidente, Mme Bru, adjointe aux Affaires Sociales, M. Fenet, secrétaire et M. Gueu, président



Dans l'assistance (2ème rang à dr.), M. B. Boulouys, conseiller municipal

L'Age d'Or est en forme! Il suffisait pour s'en convaincre d'assister à l'Assemblée Générale qui s'est tenue mardi dernier à l'Espace Palumbo. Alors que l'association comptait l'an dernier 209 adhérents, leur nombre est aujourd'hui monté à 233. Mme Patricia Bru, adjointe aux Affaires Sociales, tout en souhaitant aux aînés une année 2013 "heureuse et active", a rappelé que l'Age d'Or aura bientôt (vraisemblablement courant 2014) une salle spécifique. Parmi les faits marquants de 2012, on notait la création d'un "Point Rencontre" pour le 4ème âge, différents partenariat avec les Villages d'Or, le Centre Social, ou encore Saint-jean Gymnique (ce qui a permis de relancer le cours de gym-

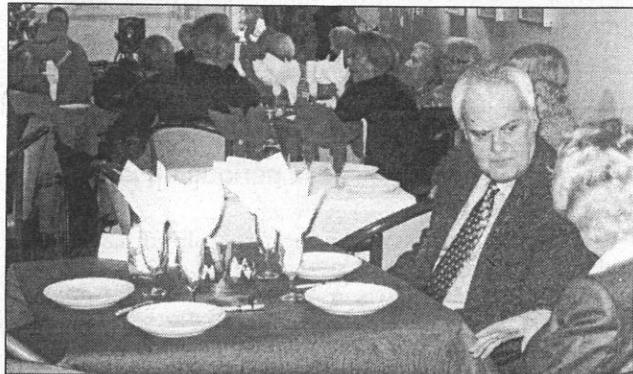
nastique douce). Aux activités habituelles : chant, danse, informatique, jeux de société, lotos, spectacles... s'ajoutera en 2013 un voyage au Carnaval de Nice ainsi qu'une sortie à Toulouse (déjeuner sur une péniche). Côté finances, la santé est également au rendez-vous, puisque 2012 s'achève avec un excédent de 1527 euros, auquel s'ajoute un livret d'épargne. De quoi faire de nombreux projets pour l'année à venir! Les adhérents ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction en réélisant au Conseil d'Administration les 9 membres sortants qui se représentaient. M. Gérard Gueu, président, avec ses acolytes, garde donc les rênes de l'association.

FG31

revue de presse du 25 au 18 janvier

Fête des Rois aux Villages d'Or

25 JAN 2013
Les rois fêtés en chansons!



Le conseiller municipal Bernard Boulouys en grande conversation

La semaine dernière avait lieu aux Villages d'Or une après-midi "Galette des Rois". Couronnes et fèves étaient bien sûr au menu, agrémenté d'une animation musicale concoctée par "Les Troubadocs". Michel et Do-



Animation assurée par les Troubadocs

minique, chanteur et guitariste, ont su trouver les chansons reprises en choeur par un public tout prêt à faire la fête. Parmi les "couronnés", citons Mme Annie Zarb, doyenne de la résidence avec ses 93 printemps. Les deux troubadours lui ont joué pour l'occasion une sérenade au ukulélé, très appréciée! M. Bernard Boulouys, conseiller municipal venu partager cette après-midi festive, l'a confirmé : "Ce fut une fête très réussie et pleine de bonne humeur!"

FG31

Jazz manouche à Palumbo

Marcel Loeffler en concert

L'Association culturelle Gabriel Fauré organise vendredi 1er février à 20h 30 une soirée exceptionnelle de jazz manouche avec l'accordéoniste virtuose Marcel Loeffler et ses musiciens, Cédric Loeffler à la guitare et Stéeve Denoy à la contrebasse. Accompagnateur de génie, compositeur et soliste, Marcel Loeffler vous fera découvrir un monde poétique et émouvant, puisant son inspiration dans une tradition orale à la croisée du jazz, de la musette, de la musique française et du swing. Le concert aura lieu à l'Espace Palumbo. Il sera suivi du pot de l'amitié du Nouvel An. Tarifs : 12 euros, réduit : 8 euros, adhérents : 5 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.



Marcel Loeffler à l'accordéon

Pour tout complément d'information, contacter la présidente, Nikki Rodriguez, au 05 61 13 08 64, ou voir le site : <http://assoculturellegabrielfaure.asso-web.com>

24

FG31

LE PETIT JOURNAL

L'hebdo du Pays Toulousain

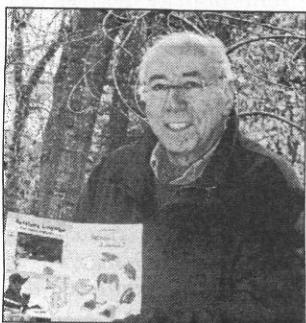
Prévu le lundi 15, mis en vente le 22 janvier 2012 - N° 6 - 1,20 €

Un éclat de rire par page!

Guy Mothe en dédicace à la Maison de la Presse

Guy Mothe, auteur de livres d'humour destinés à l'origine aux enfants (mais beaucoup de parents se sont faits surprendre en train de les dévorer!) sera ce samedi 26 janvier, de 9h 30 à 18h 30, à la Maison de la Presse Tahu, place François Mitterrand, pour une séance de dédicaces. L'auteur prévient d'entrée : "Le loup est entré dans la bergerie avec les fables expliquées de" Bes-

tiaire loufoque "et l'on s'amuse en découvrant les différents jeux de mots à travers les fables animalières écrites avec des expressions populaires et proverbiales françaises qui réjouissent le cœur et l'esprit". Avec "Métiers à sourire?", on découvrira des portraits de drôles de professionnels réalisés avec une ossature de locutions proverbiales utilisées à double sens. Les aquarelles de la peintre Fonsegrivoise, Michelle Legat, illustrent ces fables et métiers insolites, aux pensées truffées de jeux de mots. A noter que les dédicaces seront personnalisées, avec une improvisation d'un quatrain d'humour, rimé, sur les thèmes choisis par chaque lecteur. Pour tout savoir sur l'univers de Guy Mothe, voir son site www.jaidesmots.com



Guy Mothe et son Bestiaire loufoque

FG31

ST-JEAN

Agenda du week-end

On fait quoi ce week-end? **Vendredi 25** à 18h30 : A la Mosaïque, vernissage de l'exposition des peintres Thérèse Lanot et Georges Dupuy, et de la sculptrice Josette Boyer. **Samedi 26** : dédicace de Guy Mothe toute la journée à la Maison de la Presse, place Françoise Mit-

terrand ; à 21h : grand loto du NET's Basket à l'Espace René Cassin ; à 21h toujours, à l'Espace Palumbo : théâtre avec le match d'improvisations organisé par la MJC (tarifs : 8 et 6 euros) ; **Dimanche 27** à 14h : loto de l'AVF à l'Espace Alex Jany.

FG31

25 JAN. 2013

ST-JEAN

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra lundi 28 janvier à 18h à l'Espace Palumbo. Parmi les 9 points à l'ordre du jour figure "la protection de la ressource en eau et l'engagement dans une démarche pour l'amélioration des pratiques d'entretien". Les conseillers devront également se prononcer sur le dépôt par le maire d'un permis de construire "en vue de la réalisation d'un chapiteau".

FG31

Vous, Président de la République...

Mariage homosexuel : Saint-Jean Renouveau continue son action

En l'absence de réponse du Député Gérard Bapt, (voir les articles parus dans nos éditions N° 405 et 408) interrogé sur sa position concernant le bouleversement total de société qu'est le mariage homosexuel, l'Association Saint-Jean Renouveau, passe au cran supérieur. C'est le Président de la République lui-même qu'ARSJ interpelle et à qui elle demande le retrait du projet de loi ou un référendum. Madame de Luze, la Présidente, précise bien la position de tous les adhérents et sympathisants : "Il ne s'agit en aucun d'homophobie dont on

taxe, avec beaucoup de mépris, les gens qui combattent ce projet ; il ne s'agit pas de condamner un mode de vie différent, que chacun vit comme il veut et souvent, hélas, comme il peut. ARSJ pense qu'il faut améliorer ce contrat entre adultes qu'est le PACS, afin de protéger le partenaire survivant. Il est ici question du DROIT FONDAMENTAL DES ENFANTS à ne pas se voir refuser celui de connaître, d'avoir, une mère et un père... Monsieur le Député, Mesdames et Messieurs les élus ou futurs candidats à une élection quelconque, vous ne pourrez pas

faire l'économie d'un avis sur cette question. Se retrancher derrière une neutralité de mauvais aloi ne présage rien de bon sur vos engagements à venir pour la défense des valeurs fondamentales que nous voulons défendre", ajoute Madame de Luze. Et à l'adresse du président de la République, ARSJ écrit : "Vous, Président de la République, du dialogue, de la concertation, de la démocratie participative, vous ne pouvez refuser plus longtemps la demande croissante de débat..."

FG31

SAINT-JEAN

26 JAN. 2013

Gabriel-Fauré: soirée de jazz manouche le 1er février

Dans le cadre des « Soirées musicales de Saint Jean » l'association culturelle Gabriel Fauré organise son premier concert de l'année 2013. Il sera placé sous le signe du jazz manouche en compagnie de l'accordéoniste virtuose Marcel Loeffler et de ses musiciens, Cédric Loeffler à la guitare et Steeve Denoy à la contrebasse. Accompagnateur de génie, compositeur et soliste, Marcel Loeffler fera découvrir un monde poétique et émouvant, puisant son inspiration dans une tradition orale à la croisée du jazz, de la musette, de la musique française et du swing. Cette soirée aura lieu le vendredi 1er février, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo. Tarifs 12 euros, réduit 8 euros, adhérents, 5 euros, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans. Pour tout contact ou complément d'information : Nikki Rodriguez, présidente de l'association Gabriel Fauré, au 05 61 13 08 64, ou gabrielfaure@hotmail.fr, ou sur le site : <http://assoculturel>



L'accordéoniste virtuose Marcel Loeffler.

legabrielfaure.asso-web.com

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal de Saint-Jean qui doit se réunir lundi 28 janvier à l'Espace Palumbo, a été décalé d'une demi-heure. Il débutera à 18 heures et non pas à 17 h 30 comme annoncé antérieurement.

Cette pilule qui inquiète

Faut-il interdire la pilule Diane 35 responsable de quatre décès selon l'agence du médicament? C'est ce que réclame Gérard Bapt, député de la Haute-Garonne.



l'essentiel Selon l'Agence du médicament, quatre patients sont mortes d'une thrombose veineuse liée à la pilule Diane 35, un médicament du laboratoire Bayer destiné à soigner l'acné mais largement utilisé comme contraceptif. En France, Diane 35 concerne 300 000 femmes.

A près les pilules accusées de provoquer la formation de caillots sanguins, un traitement contre l'acné utilisé comme contraceptif oral, Diane 35, est pointé du doigt pour les mêmes risques par l'Agence française du médicament. Hier, celle-ci confirmait quatre décès liés au traitement. Ce médicament et ses génériques vont faire l'objet d'une « analyse spécifique » et un rapport complet, ainsi que des mesures concernant l'utilisation de ce traitement de l'acné seront publiés ces jours-ci.

Caillot sanguin

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) fait état sur ces vingt-cinq dernières années de quatre décès imputables à une thrombose veineuse liée à Diane 35. L'annonce fait suite à une information du Figaro qui évoquait samedi sept décès liés à ce médicament ou ses génériques, dont quatre « clairement » liés à ce traitement utilisé par 315 000 femmes en France (chiffre 2012 de l'ANSM). « Pour les trois autres cas mentionnés par le quotidien national, la cause du décès est liée à des pathologies sous-jacentes des patientes concernées » et « la prise

Ce médicament contre l'acné est en fait utilisé comme contraceptif

En France, trois cent mille femmes utilisent ce contraceptif qui dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour le seul traitement de l'acné. /Photo DDM

de Diane 35 ne semble pas incriminée », explique l'ANSM dans un communiqué. Tous ces cas sont « le reflet des déclarations faites par les médecins dans le système national de pharmacovigilance depuis 1987 », précise encore l'Agence. D'après cette base de données, « 125 autres cas de thrombose ont été notifiés » en relation avec Diane 35 ou ses génériques.

Les thromboses correspondent à la formation d'un caillot sanguin, événement qui peut être bénin mais peut aussi entraîner une embolie pulmonaire (obstruction de l'artère pulmonaire), ou une

thrombose cérébrale et un accident vasculaire cérébral (AVC).

En France, Diane 35 dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) depuis 1987 pour le seul traitement de l'acné. Sa composition avec des hormones de synthèse (œstrogène et un dérivé de progestérone) a un effet contraceptif pour les femmes.

« Diane 35 est un traitement de l'acné qui induit un blocage de l'ovulation. Nous avons plusieurs enquêtes en cours qui montrent que cette utilisation hors AMM est importante », expliquait le 11 janvier le directeur de l'ANSM, Dominique Maraninchi, lors d'un point avec la presse sur les risques des pilules de 3^e et 4^e génération, jugeant « anor-

repères

28 JAN. 2013

125

CAS > de thrombose. C'est ce qu'indique l'Agence nationale de sécurité du médicament: 125 autres cas de thrombose ont été notifiés, liés à Diane 35 ou ses génériques.

« Diane 35 est un traitement de l'acné qui induit un blocage de l'ovulation. L'utilisation comme pilule hors AMM est importante. »

Dominique Maraninchi, Agence du médicament.

mal » l'usage détourné de ce traitement anti-acné.

Une réunion sur les contraceptifs oraux a lieu aujourd'hui à l'Agence du médicament. Le CHU de Brest y présentera les résultats d'une étude qui montre que 80 % des femmes qui ont eu un accident lié à une pilule contraceptive avaient au moins un facteur de risque (tabac dans la moitié des cas, tension artérielle, surpoids, longs voyages en avion, âge supérieur à 40 ans...), révèle Le Figaro. L'Agence rendra ses conclusions sur l'analyse bénéfice/risque de Diane 35 la semaine prochaine.

 Si vous lisez cet article sur l'e-journal, cliquez sur l'image pour accéder au site officiel de l'Agence nationale de sécurité du médicament.

« IL EST ANORMAL QUE CETTE PILULE SOIT MISE SUR LE MARCHÉ »



Gérard Bapt, député (PS) de la Haute-Garonne, président de la commission Santé à l'Assemblée nationale

Va-t-on vers la reconnaissance officielle des risques pour la santé des pilules de 3^e et 4^e génération ?

Il y a déjà une reconnaissance officielle inscrite sur les notices de ces médicaments. Le problème, c'est qu'elles ne sont jamais lues et que les patientes sont dans l'ignorance absolue des risques possibles. La pilule est devenue une banalité inscrite dans le quotidien, alors qu'elle relève d'une prescription

médicale. La pilule est d'abord un médicament avec des bénéfices et des risques. Ces risques sont rares, mais c'est comme pour le Mediator : dès l'instant où il concerne des millions de personnes, les dangers sont proportionnels.

Il y a eu, selon vous, un déficit d'information ?

On aurait dû faire en sorte que l'information passe mieux. Certes, elle existe sur les sites des agences mais, là encore, qui va les voir ? De plus, les prescripteurs, médecins et sage-femmes, sont influencés par le marketing des labos et par la parole de certains leaders d'opinion qui s'engagent droit et allé à l'encontre des indications de

bonnes pratiques des prescriptions. L'indication des médecins aurait été de dire que la pilule 3^e génération ne devait venir qu'en second rang, lorsqu'il y a intolérance par rapport à la seconde. Le principe de prescription est de ne pas donner la pilule de manière automatique. Il faut d'abord connaître le bilan somatique de la patiente.

Sur 47 accidents imputables à cette pilule, à peine 5 % ont été déclarés. Où est la pharmacovigilance ?

Comme pour le Mediator, c'est la manifestation de la sous-notification massive des accidents en rapport avec des médicaments. C'est d'autant plus dommageable que bien des méde-

cins, y compris aux urgences, ne connaissent pas le lien de causalité et négligent d'interroger les patientes sur leur contraception. Il est sûr maintenant, quand on voit arriver aux urgences une femme jeune avec un accident vasculaire cérébral, une thrombophlébite ou une embolie pulmonaire, qu'on va lui demander si elle prend ou non ce type de pilule. Je regrette qu'il ait fallu, en décembre, le dépôt d'une plainte pour que ces données soient connues des prescripteurs. Je crains,

lorsqu'on aura le résultat des données épidémiologiques, non pas de l'Agence du médicament mais de l'Assurance maladie, qu'on ait une idée plus exacte

encore des liens de causalité. C'est la Cnam qui assure les remboursements des frais hospitaliers pour des embolies pulmonaires ou autres chez des femmes jeunes. Et c'est elle aussi qui connaît le niveau de prescription des pilules quand elles sont remboursées.

La suspension de Diane 35 vous paraît-elle obligatoire ?

Elle pourrait être décidée immédiatement en raison du mauvais usage de ce médicament. Il est anormal que soit sur le marché un produit qui présente des risques et qui est prescrit à plus de 90 % hors de l'autorisation de mise sur le marché pour le seul traitement de l'acné.

Jean-Marie Decorse



restauration

Les nouveaux chefs de la gastronomie toulousaine

L'essentiel 7

Ils ont la trentaine et déjà une première affaire florissante. Ces jeunes chefs toulousains assurent la relève. Revue de tables.



Ils sont toqués de cuisine depuis leur plus jeune âge. Se montrent créatifs aux fourneaux et travaillent dans un contexte souvent familial. Ce sont les nouveaux chefs de Toulouse. Cette jeune génération de restaurateurs assure désormais la relève. À peine 30 ans et, déjà, pour la plupart une affaire florissante en ville. Certes, les sirènes de la téléréalité ont parfois médiatisé ces nouveaux talents. Mais leur esprit d'initiative et leur savoir-faire leur ont déjà permis de se faire un nom en ville. Ces jeunes chefs ont aussi

privilégié de petits établissements, pour démarrer. Quitte à voir plus grand après. Biens dans leurs tâbliers, ils racontent leur

parcours, leurs premiers pas, leurs projets. Avec simplicité aussi, ils savent rendre hommage aux anciens de Toulouse, Lucien

Vanel, Dominique Toulouse ou Gérard Garrigue. Voire plus proches d'eux, l'étoilé Yannick Delpech ou Franck Renimel. Ils sa-

vent aussi comme le rappelle, Michel Sarran, « que le vrai talent est d'abord de durer et de passer les modèles. » *Silvana Grasso*

Georges Camuzet dans son restaurant, un «Air de famille»./Photo DDM, F. Charmeux

SAINT-JEAN

Un second atelier d'écriture à la bibliothèque

A partir du mois de février, la bibliothèque de Saint-Jean met en place un deuxième atelier d'écriture pour adultes «débutants», animé par Syl-



RIEN QUE LE MEILLEUR POUR PIERRE LAMBINON DU «PY-R»

À 23 ans, Pierre Lambinon, après l'École hôtelière, ouvre sa première affaire, le Py-r, rue des Paradoux. Trois ans après, le succès ne se dément pas. « J'ai eu beaucoup de chance, avoue-t-il. Séduit par mon jeune âge, les médias ont beaucoup parlé de moi. Cela aide ». En 2011, il reçoit aussi les honneurs du prix Lucien Vanel, dans la catégorie gastronomie. Si sa jeunesse étonne, son savoir faire autour d'une cuisine raffinée et élaborée, plaise tant aux clients qu'aux professionnels. Face à un tel succès, pour garder la tête bien accrochée, Pierre Lambinon a choisi de travailler en famille, avec son frère et sa cousine : « Pour donner le meilleur, j'ai besoin de me sentir en confiance. Dans ce métier, c'est important de savoir où l'on va ». Si Pierre avait des conseils à donner aux jeunes qui veulent se lancer



dans ce métier, ce serait : « Si on a la passion, il faut foncer. Écouter sa petite voix intérieure. Si de gros moyens ne sont pas forcément obligatoires pour réussir il faut la hargne pour fidéliser sa clientèle ». Pierre Lambinon ne le cache pas : il a beaucoup de projets : pourquoi pas l'ouverture de nouvelles affaires avec des concepts différents, « peut-être éloignés de la cuisine, pourquoi pas ? ». Des idées encore et toujours.

vette Labat. Une proposition qui s'adresse à ceux qui souhaitent découvrir le plaisir d'écrire et qui ont envie de partager cette expérience avec d'autres... Il s'agit d'un cycle de 5 séances, qui auront lieu à la bibliothèque, une fois par mois, le lundi de 18 h 15 à 20 h 15. Les dates prévues sont les suivantes : 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 17 juin. Le tarif est de 5€ pour 5 ateliers (séance d'essai possible). Inscription à la bibliothèque. Tél. : 05 61 37 63 07 Mail : bibliothèque@mairie-saintjean.fr

Lundi 28 janvier 2013.

revue de presse du 25 au 18 janvier

28

concours

Qui sera notre nouvelle Super mamie ?

► **L'élection de Super Mamie 2013 se déroule mercredi soir à Toulouse sur la scène du casino-théâtre Barrière. Elles sont cinq candidates pour succéder à Annie Terzi.**

Amatrices de chant, danseuses confirmées ou impliquées dans le milieu associatif de leur quartier, les candidates à l'élection de Super mamie Haute-Garonne 2013 vont devoir rivaliser d'ingénuité et de bonne humeur pour décrocher le titre de cette dix-septième édition, demain dès 14 h 30 au Casino Barrière ! Âgées de cinquante-huit à quatre-vingt ans, ces cinq grands-mères pleines d'énergie viennent de La-Salvetat-Saint-Gilles, d'Escalquens, de Saint-Jean ou encore de Toulouse : seule condition pour remporter la compétition, passer avec succès trois étapes qualificatives afin de séduire le jury, présidé par le chanteur toulousain Jean-Jacques Lafon (auteur du « Géant de papier », ainsi que le public, qui aura également l'opportunité de choisir sa mamie préférée au cours de l'après-midi.

J. T.-B.
Pour ce faire, c'est l'ensemble des membres de la famille des participantes qui sera mis à contribution, afin de les présenter et de leur rendre hommage, avant que les super-mamies n'entrent en scène pour partager leurs passions avec l'assistance et fassent découvrir leurs multiples talents. La gagnante de cette première étape aura l'opportunité de se qualifier pour les présélections de l'élection nationale qui aura lieu en juin prochain à Nice. Entre humour et émotion, la compétition risque d'être féroce !

Election de Super mamie Haute-Garonne 2013 au Casino Barrière le mercredi 30 janvier à partir de 14 h 30. Entrée gratuite.

Si vous lisez cet article sur l'e-journal Premium (web ou tablette), cliquez sur l'image pour voir une vidéo.



Annie Terzi, élue super mamie 2012 de Haute-Garonne, le 25 janvier 2012./Archives DDM, Frédéric Charmeux

repères

Les cinq candidates du concours en Haute-Garonne



MICHÈLE BARÈS
73 ANS
ESCALQUENS



MICHÈLE BÉRAUT
66 ANS
SAINT-JEAN



CLAUDETTE CHARETIE
58 ANS
LA-SALVETAT-SAINT-GILLES



GILBERTE JORDANA
66 ANS
TOULOUSE



ANNIE PONS
80 ANS
TOULOUSE

repères

68

► **L'âge d'Annie Terzi, Super mamie 2012. Elue pour mamie l'année dernière, Annie Terzi est une ancienne uriste de Vigoulet-Auzil. St une excellent danseuse, championne d'Europe de charleston et de rock avec son mari.**

Amoureuse de culture, Michèle Barès y consacre tout son temps : « Je fais du théâtre, du piano et de l'anglais, explique cette ancienne aide-soignante. J'appartiens également à un café littéraire. » Une envie de s'enrichir qui l'a conduite à s'inscrire à l'élection. Elle espère y partager sa passion pour Prévert et le chant. Une façon de rendre fiers ses deux enfants et ses trois petits-enfants.

Ancienne aide-soignante, Michèle Béraut consacre son temps aux autres, et surtout à son petit-fils Julian, atteint d'autisme. Une maladie dont elle a fait un combat au sein de l'association « Vaincre l'autisme ». Elle appartient aussi au comité directeur du club Avenir Castanéen rugby. Grande amatrice de danse, elle participe à Super mamie grâce à sa fille : « Elle est arrivée avec l'inscription remplie ! »

Ancienne aide-soignante, Michèle Béraut consacre son temps aux autres, et surtout à son petit-fils Julian, atteint d'autisme. Une maladie dont elle a fait un combat au sein de l'association « Vaincre l'autisme ». Elle appartient aussi au comité directeur du club Avenir Castanéen rugby. Grande amatrice de danse, elle participe à Super mamie grâce à sa fille : « Elle est arrivée avec l'inscription remplie ! »

Mère de cinq enfants et grand-mère deux fois, Claudine Charetie a été responsable des Restos du cœur, et consacre aujourd'hui son temps libre à ses petits-enfants : pêche, vélo ou encore marche, c'est un programme complet qu'elle leur réserve ! Sa fille et son petit-fils l'ont inscrite au concours : « C'est un événement exceptionnel : j'espère promouvoir ma région et bien danser. »

Après avoir travaillé comme aide ménagère, Gilberte Jordana s'occupe d'organiser des vacances de rêve à des familles avec des revenus modestes dans l'association « Vacances et famille 31 ». Une envie de s'investir pour les autres qui l'a poussée à s'inscrire à Super mamie : « A l'origine, c'était un challenge avec une amie. Mais c'est aussi pour faire plaisir à mes trois enfants et mes quatre petits-enfants. »

29 JAN. 2013

Aujourd'hui en France / Mardi 29 janvier 2013

08

L'actualité / Société

Contraception : les autorités sanitaires contre Diane 35

Dominique Maraninchi, directeur de l'Agence nationale de sécurité du médicament, a pris position contre l'usage de l'anti-acnéique Diane 35 comme contraceptif. L'Europe devrait durcir sa réglementation.

Comment un anti-acné, Diane 35, peut-il être prescrit à 315 000 femmes en France comme contraceptif, alors même qu'il présente six fois plus de risques qu'une pilule classique de provoquer un accident vasculaire ? Ce mystère est au cœur de l'affaire des pilules, qui secoue depuis plusieurs semaines le monde de la santé publique en France.

■ **La fermeté de l'Agence de sécurité du médicament.** Hier matin, au micro de RTL, le directeur de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), Dominique Maraninchi, a été très clair. « Diane 35 n'est pas autorisé comme contraceptif, c'est un traitement contre l'acné. Il faut trancher pour arrêter cet usage ambigu, et ne pas l'utiliser comme contraceptif. » Une position de fermeté qu'il a rappelée hier, au cours d'une réunion à l'ANSM consacrée à ce sujet. Il a ajouté : « C'est la responsabilité de l'agence de faire respecter les indications des médicaments. »

■ **Le laboratoire renvoie la balle aux médecins.** Pour sa défense, le laboratoire Bayer a précisé que « le risque de thrombose était connu et clairement indiqué » sur la notice de son produit. Et renvoie la balle aux médecins, qui étaient, eux, chargés de faire la prescription.

Ceux-ci s'en offusquent. « C'est un peu facile de tout nous mettre sur le dos. Ce médicament marchait bien contre l'acné, et était aussi un contraceptif efficace. Nous n'avions pas de signalement de dangers forts venant des autorités de santé... et beaucoup de jeunes femmes nous réclamaient ces produits », nous déclare un gynécologue, outré d'être montré du doigt.

■ **La France « en retard d'une guerre ».** Les débats ont été animés hier au cours de la réunion exceptionnelle qui s'est tenue dans les locaux de l'ANSM. « Il est apparu au cours de nos échanges d'informations que Diane 35 présentait vraiment un risque plus important de



Paris, hier. Diane 35 est prescrit à 315 000 femmes en France en tant que contraceptif. (LP/Elodie Napoléon)

provoyer des accidents vasculaires cérébraux », mentionne un participant. Deux camps se sont affrontés, en substance. Ceux qui estiment que les données actuelles sont suffisantes pour suspendre totalement l'autorisation de Diane 35, et celles des pilules de 3^e et 4^e générations. Et ceux qui militent pour des études approfondies avant de trancher.

■ **La deuxième solution semblait tenir la corde.** « Le principe d'études supplémentaires pour connaître la réalité du phénomène, en se basant

sur les données des hôpitaux, et pas sur la pharmacovigilance qui ne marche pas, a été acté. C'est positif », ajoutait un participant. Enthousiasme tempéré par Pierre Markarian, président de l'Association des victimes d'embolies pulmonaires, et père d'une fille décédée après la prise d'une de ces pilules : « En France, on est toujours en retard d'une guerre. Au Canada, Diane 35, on l'appelle la pilule qui tue depuis 2000 ! Il faut la retirer du marché, c'est tout ! »

■ **L'Europe promet de réexaminer le sujet.** Hier soir, les autorités sanitaires avaient au moins un motif de satisfaction. A la suite de la démarche de la France, l'Agence européenne du médicament a annoncé qu'elle allait « réexaminer les pilules contraceptives de 3^e et 4^e générations ». Cela va permettre « de déterminer s'il est nécessaire de restreindre l'usage de ces médicaments ». 2,5 millions de femmes en France prennent ce type de contraceptif.

MARC PAYET

Trop de médicaments détournés de leur mission première

Le médicament Diane 35 était un anti-acnéique... Or, il a été largement prescrit comme contraceptif. Ce phénomène, qui s'appelle le mésusage du médicament, « se produit de façon trop fréquente et est symptomatique du dysfonctionnement de notre système de prescription », explique le député PS Gérard Bapt, spécialiste des questions de santé. L'exemple le plus flagrant est bien sûr le Mediator, qui avait une indication d'antidiabétique mais qui a été prescrit massivement dans un but amaigrissant. D'autres cas sont moins connus. La Ritaline, par exemple, qui est pourtant un antiépileptique, est largement prescrite à des enfants qui sont seulement hyperactifs. Or, les antiépileptiques, très utiles pour prévenir cette pathologie grave, peuvent avoir des effets secondaires sérieux, et il est donc périlleux de détourner de leur usage. Mais le cas le plus fréquent de mésusage des médicaments concerne la famille des psychotropes, et notamment le plus connu d'entre eux, le Prozac. « Il est donné à tort et à travers, à la fois pour les gens vraiment déprimés et pour ceux qui ont un petit coup de fatigue. Les personnes âgées dans les maisons de retraite reçoivent beaucoup trop de psychotropes alors qu'elles n'en ont pas toujours besoin », ajoute Gérard Bapt. Les médecins rétorquent qu'il peut être pertinent du point de vue de la médecine de ne pas se cantonner strictement à l'indication. A condition d'être vigilant.

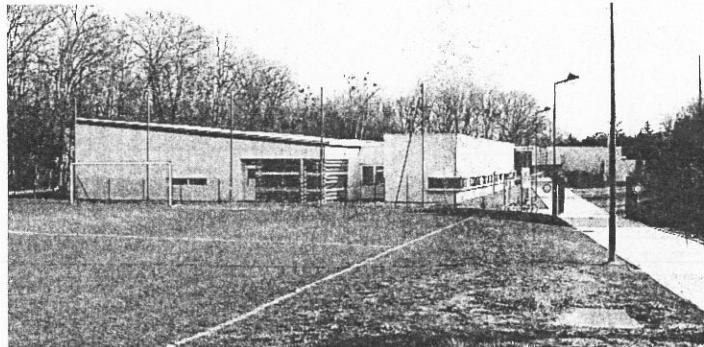
M.P.

SAINT-JEAN

30 JAN. 2013

Maternelles : inscriptions dès aujourd'hui

Les pré-inscriptions en maternelle pour la rentrée de septembre 2013 se dérouleront à la mairie annexe (Espace Victor-Hugo, 4, chemin du Bois de Saget à Saint-Jean) à partir du mercredi 30 janvier prochain jusqu'au vendredi 15 février 2013 inclus. Elles s'effectuent uniquement sur rendez-vous. Ces inscriptions sont obligatoires pour toute admission dans une école de la commune, lors de la première entrée en école maternelle pour les enfants nés en 2010 ; pour les nouveaux arrivants sur la commune. Voici la liste des documents à fournir lors de la pré-inscription en mairie : Justificatif de domicile sur la commune de



Le groupe scolaire Marcel-Langer, l'un des trois de Saint-Jean.

moins de 3 mois ; copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ; certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école ; copie du jugement de séparation ou divorce précisant l'autorité parentale, le

cas échéant. Les inscriptions en mairie lors du passage en cours préparatoire auront lieu au mois de mars 2013. contact : Service affaires scolaires : Annie Cazaux : 05 61 37 63 18 Courriel : annie.cazaux@mairie-saintjean.fr

LA DÉPÉCHE

DU MIDI

Nord-Est

« En quête de Brel » bientôt à Palumbo



Pierre Lemarchal chante Brel pour l'association Grégory Lemarchal.

Ce spectacle, par Pierre Lemarchal accompagné par Evelyne et Marc Prévot, est avant tout un beau voyage dans nos souvenirs et notre imaginaire. Pendant presque deux heures, Jeff, Ces gens-là, Amsterdam ou encore La valse à mille temps égrainent des histoires. Des histoires qui racontent la vie. La nôtre, et celle des autres. La plupart ont été réorchestrées et étonnamment modernisées, entraînant les spectateurs sur scène dans un tourbillon de sons, d'émotions et de couleurs. Pierre Lemarchal n'imite pas le « Grand Jacques », il se réapproprie de façon originale ses textes magnifiques pour les restituer avec son énergie, son dynamisme, son humour et sa sensibilité, dans un joli moment de partage. Cette soirée exceptionnelle aura lieu le vendredi 15 février prochain, à 20 heures, à l'Espace Palumbo. À propos de partage, il en est évidemment question tout autour de ce concert, dont l'intégralité des bénéfices est reversée à l'Association Grégory Lemarchal. Une jolie preuve, toute en musique et en émotion, que c'est bien la générosité et le don de soi qui relient la vie et la scène...

Billetterie : mairie de Saint-Jean et Réseau Ticketnet (Leclerc, Auchan, Cultura) : www.ticketnet.fr, tél 0 0892 390 100. Contact : 05 61 37 63 28, culture@mairie-saintjean.fr

CONFÉRENCE > Gérard Picard, président de l'association l'APANET et son comité directeur, vous invitent à la conférence qui aura lieu Jeudi 31 janvier à 20 h 30, salle de l'Âge d'Or, Avenue de l'Eglise. Françoise Brumont animera les débats dont le sujet est : « L'Orientalisme ». (de Delacroix à Matisse, de l'Egypte au Maghreb). Entrée Gratuite

31 JAN. 2013

SAINT-JEAN

Margaux qualifiée pour le championnat de France



Margaux Szurewsky sur la deuxième marche du podium

Lors des 1/2 finales cadettes de ce dimanche 20 janvier, à la maison du judo de Toulouse, Mathilde Saule (- 63 kg) s'est classée 7e et Margaux Szurewsky (-63 kg) à la deuxième marche du podium. Cette seconde place lui ouvre les portes du championnat de France Cadettes 1re Division qui se déroulera le dimanche 10 mars 2013 à l'Institut National du Judo de Paris. Rappelons que Margaux a participé, avec le club de Colomiers, au championnat de France Cadettes par équipe au début du mois de janvier. Doublé, donc, pour cette judokate de la section judo des Arts Martiaux de

Saint-Jean. Thomas Pascal, son professeur de judo et Cathy Jouvène, Présidente du club sont honorés et fiers des résultats de ces jeunes compétitrices et leur souhaitent encore beaucoup de podiums pour l'avenir mais surtout de s'épanouir dans leur discipline. Les Arts Martiaux de Saint-Jean, avec près de 400 adhérents, proposent 9 disciplines : Judo (à partir de 3 ans), Karaté Shotokai, Aikido, Aido Jodo, Nihon Tai Jitsu, Yoga, Qi Gong, Taichi et Sophrologie. Pour tous renseignements : 05 62 89 16 12 (répondeur) mail : dojo.stjean@free.fr, site : www dojo-stjean.com

en bref

31 JAN. 2013

ÉCOLES > mercredis libérés. Dans un courrier qu'elle vient d'adresser au directeur d'académie, Hélène Rouch, présidente départementale de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) demande à Michel-Jean Floc'h d'appliquer à la lettre la réforme des rythmes scolaires pour que dès la rentrée 2013 tous les élèves de l'académie de Toulouse bénéficient de la semaine de 24 heures. Pour la FCPE « La réforme en cours doit en étalant le temps scolaire de façon équitable en semaine de 24 heures permettre, de faire cesser la pratique des mercredis libérés qui est néfaste à l'apprentissage de nos enfants, et un vrai casse-tête logistique pour les parents. »

actualité / france

santé

Arrêt des ventes de la pilule Diane 35

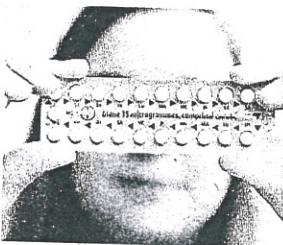
L'Agence du médicament (ANSM) a annoncé hier la suspension d'ici trois mois de la commercialisation de Diane 35 et de ses génériques, un traitement anti-acné abusivement utilisé comme contraceptif et qui a fait quatre morts en 25 ans.

Après les pilules de 3^e et 4^e génération, Diane 35, des laboratoires Bayer, s'est retrouvée sur le devant de la scène car sa prise entraîne aussi des risques accus d'accidents de caillots sanguins, qui font également l'objet de plaintes en justice.

A l'issue de la « procédure de suspension d'autorisation de mise sur le marché », « tous les lots seront retirés du marché », a

précisé le Pr. Dominique Maraniuchi, directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Il a toutefois invité les quelque 315 000 patientes prenant ce traitement de ne pas l'interrompre immédiatement et de contacter leur médecin.

Ce délai de 3 mois permettra aux femmes concernées de consulter pour se tourner vers d'autres alternatives et surtout pour



celles qui prenait Diane 35 (ou ses génériques) comme pilule, d'avoir le temps de choisir une autre contraception.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a appelé les femmes qui prennent Diane 35 comme

contraceptif de « ne pas céder à la panique et à ne pas arrêter brutalement le traitement ». De son côté, le Dr Gérard Bapt, député PS de Haute-Garonne, qui avait réclamé la suspension de Diane 35, « massi-

vement prescrite comme pilule », s'est réjoui hier de la décision de l'ANSM. Les médecins ne doivent plus la prescrire (ou renouveler une ordonnance) tandis que les pharmaciens pourront délivrer le minimum nécessaire (boîte de 1 mois de préférence) pour éviter un arrêt brutal de traitement.

À l'origine en France de plus de 120 accidents (thromboses, embolies pulmonaires, AVC...) Diane 35, commercialisée dans 116 pays, n'est autorisée dans l'Hexagone que pour le seul traitement de l'acné, où son autorisation de mise sur le marché (AMM) date de 1987.